RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 46940680-9C9D-8A1A-8244-BD4198220D2A

2LH TRAVAUX CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 9 Impasse Jean Moulin
22590 PORDIC

939 157 988 R.C.S. SAINT-BRIEUC

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 14 OCTOBRE 2026

L'An 2026, le 14 octobre,

Monsieur Lionel HAMON, associé unique de la Société 2LH TRAVAUX CONSEILS, Société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 Euros, divisé en 5 000 parts sociales de 1 Euro chacune,

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative de l'article « SIEGE SOCIAL » des statuts,
- Actualisation des statuts, suppression des articles relatifs à l'immatriculation de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société, à effet rétroactif au 1er octobre 2026, lequel sera désormais fixé 14 Rue Saint-Barbe - 22000 SAINT-BRIEUC, au lieu et place du 9 Impasse Jean Moulin - 22590 PORDIC.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5 «SIEGE SOCIAL» des statuts de la Société, lequel sera désormais libellé ainsi qu'il suit:

« Article 5 : SIEGE SOCIAL

Le siège de la Société est fixé à :

14 Rue Saint-Barbe
22000 SAINT-BRIEUC

Son transfert résulte d'une décision de l'associé unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés »

LH

Docusign Envelope ID: 46940680-9C9D-8A1A-8244-BD4198220D2A

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique décide de supprimer purement et simplement le titre VIII PERSONNALITE MORALE - FORMALITES CONSTITUTIVES des statuts relatifs aux mentions afférentes à la constitution de la société.

QUATRIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés à la SELARL LEMASSON ET ASSOCIES, dont les bureaux sont domiciliés au [redacted] à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres près du Greffe du Tribunal des Activités Economiques de SAINT BRIEUC, via le GUICHET UNIQUE/INPI et autres organismes compétents, en ce compris toutes formalités de correction et de complétion sur le GU/RNE/via INPI.

****

Par signature électronique
Le 14 octobre 2026

Monsieur Lionel HAMON
Gérant et associée unique

